

WEBINAIRE

CRIMES DE MASSE ET
IMPUNITÉ

12 OCTOBRE 2023
14H - 17H (CET)

Évènement bilingue (français /
anglais) avec interprétation
simultanée

Inscription obligatoire
<https://cutt.ly/yM1zaQA>

Il s'agit du dix-neuvième webinaire d'une série prévue tout au long de 2023 pour célébrer le 150^{ème} anniversaire de l'Association de droit international (ADI).

Ce webinaire portera sur le Livre Blanc consacré aux crimes de masse et à l'impunité. Il sera l'occasion de faire le point sur la justice pénale internationale en discutant des défis juridiques, juridictionnels et politiques auxquels elle fait face. Des propositions concernant les pouvoirs des juges, les délais de procédure et la place des victimes seront faites.

Le Livre Blanc est disponible ici : <https://www.ilaparis2023.org/livres-blancs/crimes-de-masse-et-impunite/>



Présidence : **Leila Nadya Sadat**, Titulaire de la chaire James Carr de droit pénal international à l'Université de Washington à St. Louis, Conseillère spéciale sur les crimes contre l'humanité auprès du procureur de la Cour pénale internationale.

Introduction : **Raphaëlle Nollez-Goldbach**, École Normale Supérieure, Paris

Oratrices et orateurs :

Vincent Asselineau, Avocat au Barreau de Paris

Olympia Bekou, Professeure et Doyenne de la Faculté de droit, Université de Nottingham

Sévane Garibian, Professeure, Universités de Genève et de Neuchâtel

Roger Koudé, Professeur, Université catholique de Lyon et Directeur de la chaire UNESCO « Mémoire, cultures et interculturalité »

Jean-Paul Segihobe, Professeur, Université de Kinshasa et Avocat au barreau de Kinshasa/Gombe

Mari Takeuchi, Professeure, Université de Kobé

Présidence

Leila Nadya Sadat est titulaire de la chaire James Carr de droit pénal international à l'Université de Washington à St. Louis et membre du Centre Schell pour les droits de l'homme à Yale. Elle est conseillère spéciale sur les crimes contre l'humanité auprès du procureur de la CPI (depuis 2012). Mme Sadat compte plus de 165 publications à son actif. Ses écrits couvrent principalement le droit international public, le droit pénal international et les droits de l'homme. À l'origine de l'initiative sur les crimes contre l'humanité en 2008 qui a permis de rédiger un modèle de traité mondial sur les crimes contre l'humanité, elle continue de faire avancer ce projet au sein des Nations unies. Mme Sadat a reçu la Chaire Fulbright Alexis de Tocqueville (2011) et un doctorat honorifique de l'Université Northwestern (2017). Elle préside la Branche américaine de l'ADI.



Introduction



Raphaëlle Nollez-Goldbach est Directrice de recherche au CNRS et enseigne le droit international public, le droit pénal international et les négociations internationales à l'École Normale Supérieure (France). Elle est responsable du Comité international « Crimes de masse » de l'International Law Association et a dirigé le Livre Blanc qui en est issu. Spécialiste de droit pénal international et de la Cour pénale internationale, elle a reçu la médaille de bronze du CNRS. Raphaëlle Nollez a été Avocate-conseil de la République Démocratique du Congo devant la Cour internationale de Justice dans l'affaire *Activités armées sur le territoire du Congo (RDC c. Ouganda)* et conseillère adjointe de la Bolivie dans l'affaire *Obligation de négocier un accès à l'océan Pacifique (Bolivie c. Chili)*. Elle est actuellement Conseil juridique de la RDC devant la CPI, dans la Situation RDC II.

Oratrices et orateurs

Vincent Asselineau est avocat au Barreau Paris, associé fondateur du Cabinet Asselineau et Associés. Il a été admis au Barreau de Paris en 1984. Spécialisé en droit pénal, il fut pendant près de 20 ans l'un des experts français en droit pénal auprès du Conseil Consultatif des Barreaux Européens (CCBE). Il est Président de l'Association des Avocats Pénalistes Européens (ECBA). À ce titre, il intervient régulièrement au niveau européen ou au niveau international dans des conférences organisées par l'Union Européenne, la Cour de Strasbourg, l'ERA, la DBF et dans d'autres associations internationales. Ancien membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris pour les années 2000, 2001 et 2002 et du Conseil National des Barreaux Français pour les années 2003, 2004 et 2005, il possède une grande expérience en matière de déontologie professionnelle. Vincent Asselineau est membre du Comité Disciplinaire des Avocats à la Cour Pénale Internationale.



Olympia Bekou est Professeure de droit international et Doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Nottingham (Royaume-Uni). Elle a été invitée dans de nombreuses universités étrangères et a présenté ses recherches dans plus de 40 pays à travers le monde. Elle a fourni un soutien en matière de renforcement des capacités de recherche à 63 États, une formation intensive à plus de 75 fonctionnaires internationaux, un appui à l'application du Statut de Rome dans la législation des Samoa, des Fidji et de la Jamaïque, elle a également participé à la formation du système judiciaire thaïlandais. Ces dernières années, Olympia Bekou a effectué de nombreuses missions sur le terrain dans des situations post-conflit, notamment en Colombie, en RDC, au Libéria, en Sierra Leone et en Ouganda. Elle siège également au conseil d'administration de l'ONG suisse Civitas Maxima et de l'ONG libérienne Global Justice and Research Project avec laquelle elle a travaillé à la mise en place d'un tribunal pour les crimes de guerre et les crimes économiques au Liberia.



Sévane Garibian est Professeure de droit aux Universités de Genève et de Neuchâtel. Ses recherches portent sur les rapports entre droit, histoire, science, mémoire et vérité dans le traitement juridique des crimes de masse, ainsi que sur les différents mécanismes de justice en jeu au cœur de la justice transitionnelle. Membre du programme de recherche européen « Corpses of Mass Violence and Genocide » (ERC 2012-2016), elle a ensuite dirigé le programme « Right to Truth, Truth(s) through Rights: Mass Crimes Impunity and Transitional Justice » (2016-2022) financé par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNS).



Roger Koude est professeur de droit international à l'Université catholique de Lyon (France) et titulaire de la Chaire UNESCO « Mémoire, Cultures et Interculturalité ». Il est également expert auprès d'organisations internationales et professeur invité auprès de plusieurs universités en Afrique, en Europe ainsi qu'au Proche et au Moyen-Orient. Il vient de publier *La justice pénale internationale : Un instrument idoine pour raisonner la raison d'État ?* (L'Harmattan, 2023).



Jean-Paul Segihobe est professeur de droit international à l'Université de Kinshasa et avocat aux Barreaux de Kinshasa/Gombe et de Goma (RDC). Il a été Avocat-Conseil de la République Démocratique du Congo devant la CIJ dans l'affaire *Activités armées sur le territoire du Congo (République démocratique du Congo c. Ouganda)* et est membre de l'équipe juridique « Justice internationale » du Ministère de la Justice de RDC.



Mari Takeuchi est Professeure de droit international à l'Université de Kobé (Japon). Elle est spécialiste de droit pénal international et de la question de la compétence des États, notamment la compétence universelle pour les crimes internationaux et les enquêtes dans le cyberspace. Elle passe actuellement son année sabbatique à l'Université d'Oxford.